

DISCUSSION PTIPR/CORSE AVEC CHATGPT – 18/09/2026

- *En rouge, les questions posées à ChatGPT*
- En noir, les réponses de ChatGPT

Liste des sentiers PTIPR de Corse

Le PTIPR (Plan territorial des itinéraires de promenade et de randonnée) est évolutif : il n'existe pas, à ma connaissance, de liste publique unique et exhaustive pour toute la Corse.

Les principaux réseaux inscrits ou concernés comprennent :

- GR20
- Mare a Mare
- Mare è Monti
- Da Paesi à Paesi
- Stradi Antichi
- sentiers du littoral
- sentiers du patrimoine

En Balagne, les boucles PTIPR recensées incluent notamment : Algajola, Capronale, Cassano–Muro–Zilia, Focolara, Lumio, Montegrosso, Occi / Pieve d'Aregno, Petra Molla, Prunicciale et Revellata. La communauté indique 168 km de sentiers pédestres et 83 km VTT concernés. [Liste Calvi-Balagne](#)

Pour la Corse-du-Sud, la carte officielle des parcours est disponible via [Rando Patrimoine Corse](#).

Ce site n'a rien à voir avec les sentiers PTIPR, uniquement des sentiers touristiques

Vous avez raison, désolé : ce n'était pas le registre PTIPR.

La référence officielle est la mise à jour du PTIPR adoptée par la Collectivité de Corse le 29 juillet 2026. La **liste/cartographie exhaustive par intercommunalité** est dans son annexe 2 :

- [Rapport officiel n° 2026/177/CP](#)
- [Annexe officielle — PTIPR actualisé](#)
- [Délibération de la Commission permanente](#)

Ce document consolide les anciens plans départementaux de Pumonte et Cismonte et intègre les modifications depuis 2018.

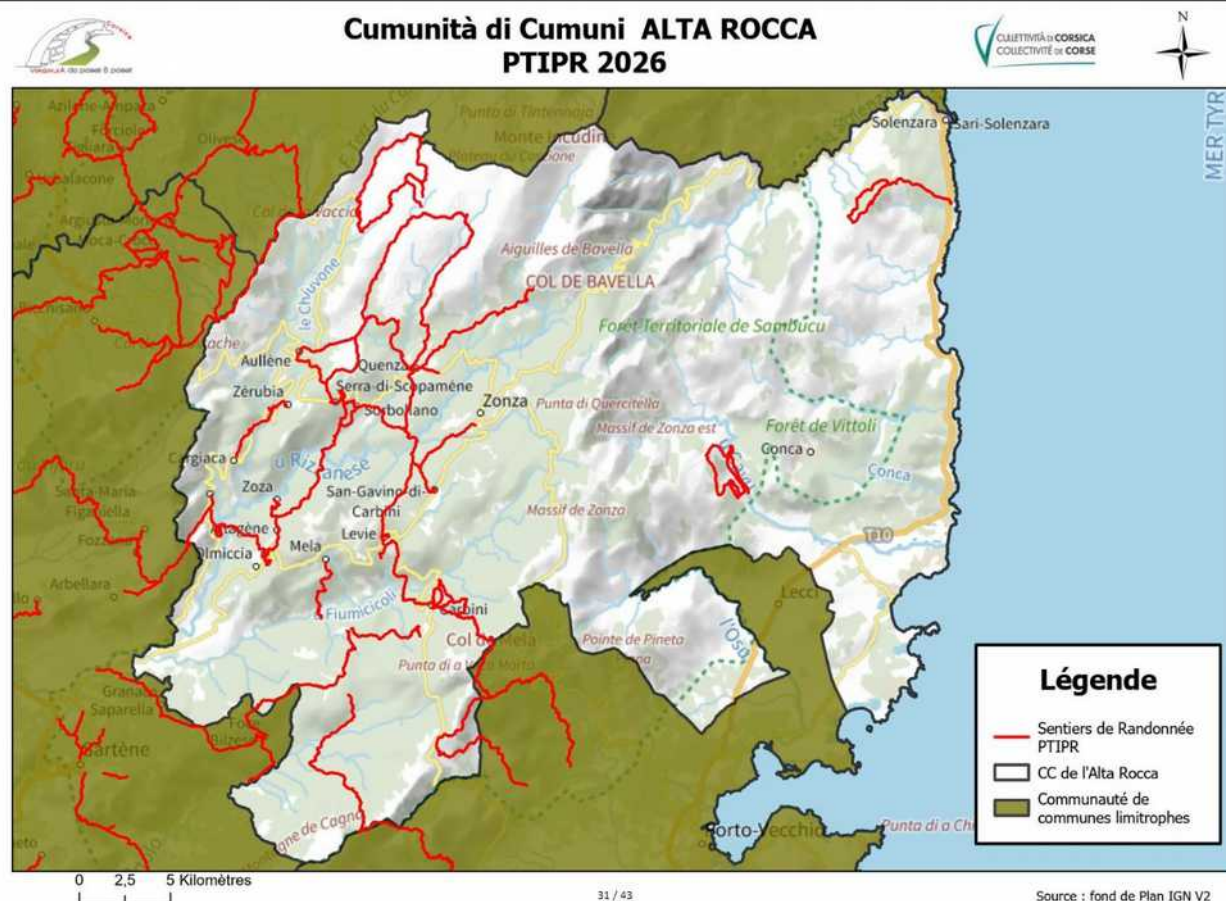
Les sentiers PTIPR de la vallée du Cavu ?

Dans la vallée du Cavu, les trois sentiers intégrés au PTIPR sont :

- **U Chjassu di i Carbunari** — sentier des charbonniers, boucle d'environ 3,25 km.
- **Ponti di Marionu — PR3 / PR3bis** — boucle utilisant les rives gauche et droite du Cavu, environ 5,06 km.
- **A Ranedda — PR6** — boucle d'environ 7,11 km.

Cette liste est confirmée par l'association locale A Punta Bunifazinca, qui indique explicitement que ces trois sentiers de basse vallée sont intégrés au PTIPR ; des panneaux de la Collectivité ont notamment été posés sur Carbinari et PR6 en mai 2026. [Source et précisions](#)

Le **chemin de Luvu (PR7)** a été annoncé comme un quatrième itinéraire à ajouter en 2022, mais je ne le classerais pas comme inscrit sans confirmation dans l'annexe PTIPR actualisée.



Avez-vous la délibération du conseil municipale de Zonza qui a fait la demande d'inscription de ces trois sentiers au PTIPR ?

Oui. Il s'agit du **procès-verbal signé du conseil municipal de Zonza du 9 novembre 2023**, point « Inscription de chemins communaux au Plan Territorial des itinéraires de promenades et de randonnées ».

La délibération demande l'inscription de :



- Ponti di Marionu
- A Ranedda
- U Passu di i Carbinari

Elle a été adoptée à l'unanimité. Le document est ici : [PV du conseil municipal du 9 novembre 2023](#)
— voir page 7 du PDF.

Pourquoi n'y a-t-il pas quelque part la liste des sentiers PTIPR, avec tracés et caractéristiques, accessible par n'importe qui ?

Parce que le PTIPR est d'abord un outil administratif et foncier, pas un catalogue de randonnée.

La loi impose à la collectivité d'établir le plan, de recueillir l'avis des communes et de préserver la continuité des itinéraires ; elle n'impose pas la mise en ligne d'une carte grand public avec tracés GPX et caractéristiques. [Code de l'environnement, art. L.361-1](#)

En Corse, cela se complique par :

- la fusion en 2018 des anciens plans 2A et 2B ;
- des tracés évolutifs, soumis aux problèmes de sécurité, foncier et gestion ;
- une mise à jour récente du PTIPR, adoptée en juillet 2026, dont l'annexe est publiée en PDF mais sans véritable outil de consultation ni données ouvertes. [Rapport de mise à jour](#)

Mais ce n'est pas une raison suffisante pour que l'information reste difficilement accessible. La Collectivité possède nécessairement une couche SIG de gestion ; elle pourrait publier une version publique simplifiée : tracé, nom, statut d'inscription, gestionnaire, distance, dénivelé, restrictions et date de mise à jour — en retirant les données foncières sensibles.

Vous pouvez demander officiellement à la Collectivité de Corse la communication de la couche géographique du PTIPR et de ses métadonnées, au format GeoJSON, GeoPackage ou Shapefile, ainsi que la liste attributaire des sentiers. Les documents administratifs détenus par une collectivité sont en principe communicables ; en cas de refus ou d'absence de réponse après un mois, la CADA peut être saisie. [Droit d'accès aux documents administratifs](#)

ChatGPT

Powered by Codex & OWL
Version 26.915.31945

publiée le 18 sept. 2026